* Information de l'assemblée délibérante portant sur une mise à disposition

M. *(ou Mme)* Le Maire *(ou Le Président)* …………………………………… au regard des textes suivants :

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment les articles 61, 61-1, 61-2, 62 et 63 ;

**VU** le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

**CONSIDERANT QUE** la mise à disposition est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son cadre d'emplois ou corps d'origine, est réputé y occuper un emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce ses fonctions hors du service où il a vocation à servir ;

**CONSIDERANT QUE** la mise à disposition ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du fonctionnaire et doit être prévue par une convention conclue entre l'administration d'origine et l'organisme d'accueil ;

**CONSIDERANT QUE** l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l'établissement public doit en être préalablement informé et que le fonctionnaire peut être mis à disposition auprès d'un ou de plusieurs organismes pour y effectuer tout ou partie de son service. Il peut également être recruté en vue d'être mis à disposition pour effectuer tout ou partie de son service dans d'autres collectivités ou établissements que le sien sur un emploi permanent à temps non complet ;

**CONSIDERANT QUE** l'agent est mis à dispositionafin de ……………………… *(préciser le motif de la mise à disposition)* auprès de …………..……… *(nom de l’organisme d’accueil),* à compter du …………... pour une durée de …………… *(maximum 3 ans renouvelables)*, pour y exercer à temps complet *(ou à raison de ….. heures par semaine)* les fonctions de ………….. *(indiquer la nature et le niveau hiérarchique des fonctions)*.

# L'organe délibérant après en avoir été informé :

**ARTICLE 1.** : Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition annexée.

**ARTICLE 2** : Dit que les crédits sont inscrits au budget communal.

Fait à ……………………., le …………………..

*Prénom, nom et qualité du signataire*